

**Pôle métier biodiversité
Groupe « espèces exotiques envahissantes »
Réunion du 31 janvier 2017 – Lorient**

Présents :

Delphine Even (collectif des associations gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne)
Hélène Bouteloup (AUDELOR)
Manu Quéré (CBNB)
Marion Hardegen (CBNB)
Valérie Besand (DREAL/COPREV)
Aude Pelichet (DREAL/SPN)
Agathe Larzillère (PNRA)
Matthias Urien (PNRGM)
François Siorat (GIP BE)
Gérard Beillet (DDTM35)

Excusés :

Morgan Sartiaux (Lorient agglomération)
Olivier Audras (FREDON)
Karine Delabroise (Région)

Les discussions ont principalement porté sur l'organisation des données EEE et sur le projet d'outil web de collecte des données. Les points suivants peuvent être relevés :

Nécessité de connecter l'organisation des données EEE au projet global de structuration et de valorisation des données naturalistes porté par le PMB. Les données EEE sont des données naturalistes, même avec leurs spécificités.

3 grandes sources de données EEE, existantes ou potentielles, peuvent être identifiées :

- 1- bases de données « de référence » qui s'appuient sur des protocoles, sont bien structurées et disposent d'un système de vérification interne (ex : calluna pour la flore)
- 2- bases de données existantes de façon diffuse dans les territoires (structures de bassin versant, communautés de communes...), pour la plupart peu structurées et peu valorisées
- 3- projet d'outil web de collecte de données (mode contributif).

Pour la source 2/, il est retenu de faire un recensement au niveau régional, ainsi qu'une enquête permettant notamment d'identifier les besoins. A voir si ce travail ne pourrait pas être élargi à l'ensemble des données naturalistes, tout en gardant un focus sur les EEE.

Note post réunion : Une démarche va être engagée par l'ARS et la FREDON pour constituer un réseau de référents communaux sur les EEE allergisantes. Suite aux contacts avec ces structures, le travail de recensement va être mené en commun.

Pour la source 3/, il est retenu de privilégier un portage par les PNR, territoires d'expérimentation, tout en ayant en vue la possibilité d'un déploiement régional.

Constat : des applications existent aujourd'hui mais sont peu utilisées. Si nouvelle application créée, il ne doit y en avoir qu'une et elle doit avoir un caractère très intuitif (chemin d'accès assez direct).

Par rapport aux acteurs « de terrain », un outil adapté sera un outil facile à utiliser, léger et fiable. Une collecte des besoins pourrait être organisée.

Deux niveaux d'accès sont évoqués : expert / non expert.

Le fait de limiter, pour le niveau non expert, la liste des espèces ou bien de s'arrêter à certains crans de détermination (ex : grands types de renouées), peut permettre de limiter les contrôles nécessaires sur les données.

Il est souligné que les PNR et projets de PNR bretons souhaitent se doter d'un outil websig mutualisé pour l'ensemble de leurs missions que l'un de ses premiers applicatifs pourrait être une expérimentation pilote de collecte EEE, en lien étroit avec le GT EEE. Un tel développement pourrait ainsi être prévu explicitement ans le marché pour l'outil.

Importance que les contributeurs aient un retour sur leurs données. Cela leur permet notamment de se positionner par rapport à un contexte plus global.

La possibilité de faire des commentaires sur les données a été évoquée. C'est notamment intéressant vis-à-vis des opérations de gestion menées, et de leurs résultats.

Format des données : nécessité de se raccrocher au standard des données naturalistes défini par le PMB, tout en identifiant :

- ce qui pourrait être renseigné de façon automatiquement
- les informations (champs) complémentaires qui seraient pertinentes, portant en particulier sur les actions de gestion.

Pièce jointe :

- schéma support de discussion
- exemples d'applications (liens dans le fichier)
- exemples d'interfaces (liens dans le fichier)

Remarques post-réunion :

- Voir aussi le site du Parc national des Ecrins en termes d'exemple d'outil <http://biodiversite.ecrins-parcnational.fr/>
- Envoi différé du relevé : le principe est d'éviter que les relevés soient gênés ou impossibles dans les zones peu couvertes par les réseaux télécom. La localisation au moment du relevé peut être faite via données GPS (différentes du flux télécom, bien plus efficace en couverture), et le stockage des données (espèce, commentaire) se fait sur la mémoire de l'appareil jusqu'à envoi, lorsque un réseau suffisant est capté.